



Appel de candidatures - Comités de l'Ordre

COMITÉ DE RÉVISION

Le comité de révision donne un avis relativement à la décision du syndic ou du syndic adjoint de ne pas porter plainte devant le conseil de discipline à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête.

Durée du mandat : 2 ans

Prérequis :

- Être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins cinq (5) ans;
- Avoir une expérience pratique de l'exercice de la médecine vétérinaire auprès du public;
- Avoir un intérêt pour le processus d'enquête, la déontologie, l'éthique et le droit;
- N'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans un organisme, une association ou un regroupement susceptible de vous placer en conflit d'intérêts.

Nombre de séances annuellement :

- Selon le nombre de demandes reçues (10 séances ont été fixées en 2025-2026);
- Séances fixées le jour, tenues en visioconférence et d'une durée d'une heure.

Pour soumettre votre candidature :

Veillez faire parvenir le formulaire de mise en candidature accompagné de votre curriculum vitae à l'attention de Me Marie Laurence Lenfant, secrétaire et conseillère juridique de l'Ordre à admission@omvq.qc.ca.

La date limite pour postuler est le 4 juin 2026.